
ICANN77 | Forum de politiques – Réunion conjointe : GAC et GNSO
Mardi 13 juin 2023 – 09h00 à 10h15 DCA

JULIA CHARVOLEN : Bonjour et bienvenue à la réunion entre le GAC et la GNSO de l'ICANN77. Cette séance est enregistrée et répond aux standards de comportement attendu de l'ICANN.

Les questions postées dans le chat seront lues à voix haute. N'oubliez pas d'énoncer votre nom et la langue que vous allez parler et indiquez si vous allez parler une autre langue que l'anglais. Merci de bien vouloir parler lentement et distinctement pour permettre une bonne interprétation de vos propos. Vous aurez accès aux différentes fonctionnalités permises pour cette réunion dans la barre d'outils de Zoom.

Je donne maintenant la parole au président de la réunion, Nicolas Caballero.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup.

Bienvenue à cette réunion entre le GAC et le conseil de la GNSO. Nous allons couvrir différents sujets, en particulier la nouvelle série des gTLD qui contient également différents points. Ensuite, nous parlerons d'utilisation malveillante du DNS, ensuite du service de demande d'enregistrement des données connu par le passé comme le système

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de divulgation WHOIS et nous espérons à la fin avoir suffisamment de temps, peut-être une vingtaine de minutes, pour des questions et des réponses après avoir abordé la question du communiqué du GAC.

Je vous prie d'essayer de rester brefs autant que possible lorsque vous posez vos questions, aussi bien pour les participants dans la salle que pour les participants en ligne, s'il vous plaît. Le temps nous est compté et si vous n'êtes pas brefs, nous n'allons pas pouvoir couvrir tous les sujets qui nous intéressent.

Je donne la parole à Sébastien Ducos, président du conseil de la GNSO.

SÉBASTIEN DUCOS :

Bonjour, je suis le président de la GNSO. C'est ma première réunion en personne de l'ICANN depuis quatre ans, donc je pense que plusieurs d'entre vous ne me connaissent pas. Je suis accompagné ici de mes deux vice-présidents, Greg DiBiase et John McElwaine. Nous les avons invités, ainsi que Paul McGrady qui s'adressera à vous concernant les nouvelles séries et bien sûr Jeff Newman, l'agent de liaison, que vous connaissez tous.

Je crois que vous vouliez faire un changement sur l'ordre du jour, Monsieur le Président ?

NICOLAS CABALLERO :

Oui, effectivement. Compte tenu du temps très court, nous allons commencer par le point 3, l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, nous passerons ensuite au point du WHOIS et après, nous reviendrons au point de la prochaine série du programme de nouveaux

gTLD pour avoir suffisamment de temps pour nos débats. Merci beaucoup, Sébastien.

SÉBASTIEN DUCOS : Très bien. Je vais donc demander à Greg DiBiase de nous présenter le point consacré à l'utilisation malveillante du DNS.

GREG DIBIASE : Effectivement, les accords avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement et l'ICANN sont ouverts aux commentaires publics. Il y a une série d'outils d'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Nous invitons la communauté à formuler ses commentaires et ceci comprend bien entendu les membres du GAC. Le vote devrait avoir lieu entre les mois d'octobre et de décembre de 2023.

Nous sommes bien sûr très heureux de ces progrès. Les contenus de ces échanges ont été produits par une petite équipe de la GNSO composée de tous les groupes d'intérêts au sein de la GNSO. Nous vous invitons à formuler vos commentaires afin de refléter les avis de la communauté à mesure que nous avançons. C'est là l'ensemble de ce que j'avais à dire sur cette question. Je ne sais pas s'il y a des commentaires ou des questions sur ce point.

NICOLAS CABALLERO : Gulten, y a-t-il des commentaires sur Zoom ? Il n'y en a pas, très bien.

Greg, nous vous donnons la parole.

GREG DIBIASE :

Je vois qu'il y a une autre question du GAC : « Est-ce que la GNSO sait quels sujets seront appropriés pour les PDP suivants sur l'utilisation malveillante du DNS ? » Nous avons reçu des commentaires et nous allons probablement parler du malware, du phishing et essayer d'inscrire cela dans le domaine de l'utilisation malveillante du DNS. Nous allons voir un petit peu quelles évolutions nous allons devoir appliquer, quels seront les impacts des modifications contractuelles et nous allons essayer d'être aussi efficaces que possible en utilisant les ressources de la communauté.

Une fois que cet amendement sera finalisé et que nous aurons étudié les commentaires du GAC, nous essaierons d'évaluer la possibilité d'un PDP ciblé sur des questions telles que le malware ou le phishing. Pendant ce temps-là, bien sûr, les échanges continuent ; nous pouvons continuer à échanger au sujet du travail des bureaux d'enregistrement, des opérateurs de registre. Les réunions futures définiront donc l'orientation sur ce sujet. Voilà quelles sont les étapes à venir.

NICOLAS CABALLERO :

Oui, effectivement, nous avons une question de Laureen.

LAUREEN KAPIN :

Je parle en ma qualité propre, en tant que membre du groupe de sécurité publique.

Sur la question de l'utilisation malveillante du DNS, pourriez-vous peut-être expliquer plus précisément quel sera l'objet du PDP ? Est-ce que

l'idée sera de répondre à ces problématiques ou peut-être y aura-t-il d'autres aspects de ce PDP ?

GREG DIBIASE :

Je n'ai pas encore les détails. L'idée, bien sûr, c'est de refléter autant que possible les commentaires que nous recevrons. Habituellement, l'idée, c'est de définir le problème pour ensuite définir la portée, c'est-à-dire comment un PDP peut aborder cette question.

Je pense, de mon point de vue personnel, qu'il faut d'abord pouvoir prendre la dimension du problème afin d'évaluer quelle politique serait la plus efficace pour atténuer les difficultés.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Greg.

Y a-t-il d'autres points à mentionner avant de continuer ? Juste pour nous assurer que nous ayons suffisamment de temps.

GREG DIBIASE :

Il y a une troisième question qui portait sur la participation du GAC. Je pense que le GAC qui a déjà formulé des commentaires très utiles sur nos premiers produits. Je pense que nous accueillerons très positivement la participation du GAC à l'avenir.

NICOLAS CABALLERO :

Y a-t-il d'autres commentaires dans la salle ? Sur Zoom, Gulten ? Non, pas de commentaires ? Très bien.

GULTEN TEPE : Kavouss Arasteh de la délégation iranienne souhaite prendre la parole.

NICOLAS CABALLERO : Bonjour, cher collègue de l'Iran.

IRAN : Merci beaucoup. Une question sur la participation. Est-ce que c'est un PDP traditionnel tel que ceci est habituel à l'ICANN ? Comme vous le savez, au GAC, nous avons souvent des difficultés de participation à cause d'autres obligations, à cause de travaux et d'obligations internationales. Est-ce que c'est un PDP différent ou un PDP habituel ?

NICOLAS CABALLERO : Sébastien, Greg, une réponse peut-être ?

GREG DIBIASE : Effectivement, c'est un PDP traditionnel. Mais comme nous l'avons fait avec la petite équipe, nous avons également cherché à obtenir des commentaires à l'extérieur du PDP traditionnel. Ma réponse serait les deux, un PDP traditionnel avec des voies peut-être alternatives pour recevoir des commentaires.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup.

D'autres commentaires, d'autres questions ? Je n'en vois pas. Je donne la parole à Sébastien Ducos.

SÉBASTIEN DUCOS :

Très bien, merci. Nous allons maintenant passer au point suivant qui est le RDRS.

Comme vous le savez, l'équipe de l'organisation ICANN a commencé la mise en place de l'équipe du RDRS. Il y a eu deux webinaires il y a quelques jours qui présentaient l'interface qui sera utilisée par les bureaux d'enregistrement pour recevoir des informations et en faire l'examen. Les différents groupes sont en train d'analyser tout cela, y compris le groupe de travail sur la sécurité publique. Nous avons d'ailleurs eu une réunion à ce sujet avec Laureen et les membres du PSWG, le groupe de travail sur la sécurité publique.

Je crois qu'il y a eu des échanges également entre le Conseil d'Administration et le GAC où le Conseil d'Administration nous priait de nous concentrer sur des moyens visant à encourager fortement la participation. En d'autres termes, il était question d'une application plus stricte de la politique ; telle était la suggestion du Conseil d'Administration en lisant entre les lignes.

Nous nous sommes donc intéressés à la question pour voir comment promouvoir ces aspects-là de manière plus solide auprès des bureaux d'enregistrement. Bien sûr, tout développement de politique prend beaucoup de temps, probablement plus longtemps que le projet pilote lui-même. Par conséquent, nous avons maintenu une participation sur une base volontaire en encourageant autant que possible la

participation par le biais de différents messages, stratégies de communication et tous les encouragements que nous pouvons trouver sur les aspects au moins qui dépendent de nous, ce qui concerne principalement les bureaux d'enregistrement.

Pour ceux d'entre vous qui ont participé à la présentation d'hier du groupe des bureaux d'enregistrement concernant le RDRS, vous saurez qu'il y a une série d'efforts en cours en interne et en externe pour aborder ces questions. L'organisation ICANN nous a également présenté les différents outils de communication qu'ils nous fourniront afin de pouvoir transmettre les messages à l'intention de la communauté.

Nous avons également pris note des demandes de la communauté afin de vraiment comprendre ce dont la communauté aura besoin, la communauté qui est bien sûr plus variée et mondiale. Et nous essaierons de nous assurer qu'ils soient également encouragés à utiliser cet outil. N'oublions pas qu'aujourd'hui, nous n'avons pas besoin de cet outil pour communiquer avec les bureaux d'enregistrement et les canaux actuels restent ouverts, même si notre intention est bien sûr d'encourager l'utilisation accrue de cet outil, et les bureaux d'enregistrement pourront également continuer à travailler comme ils l'ont toujours fait.

Voilà, c'est tout pour moi. S'il y a des questions, n'hésitez pas.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Sébastien. Nous avons une question du docteur Gopal de l'Inde, mais elle concerne l'utilisation malveillante du DNS. La

question est la suivante : « L'utilisation malveillante du DNS, c'est une chose, mais l'utilisation malveillante facilitée du DNS en est une autre. Y a-t-il des aspects spécifiques visant à déployer des codes patches pour vérifier cela ? »

GREG DIBIASE : Non, nous n'avons pas mis en place ces mesures jusqu'à maintenant.

NICOLAS CABALLERO : Il y a également une demande de paroles de l'Iran.

IRAN : Monsieur le Président, merci beaucoup. Nous avons parlé de la question de la confidentialité et des demandes hier. Est-ce que c'est un sujet qui fait l'objet d'échanges entre le PSWG et le petit groupe de la GNSO ? J'aimerais savoir si tout le monde est satisfait de cette question puisqu'aujourd'hui, nous parlons d'un possible accord accéléré sur la question de la confidentialité.

LAUREEN KAPIN : Merci Kavouss. Je vous réponds en ma qualité de coprésidente du groupe de travail sur la sécurité publique. Merci de votre question.

Nous avons effectivement tenu des conversations très constructives avec l'organisation ICANN pour nous assurer qu'il existait un mécanisme permettant d'assurer la confidentialité. Je suis donc optimiste et je suis sûre que nous parviendrons à des résultats qui satisferont tout le monde.

En ce qui concerne le petit groupe du RDRS, il y a un sujet séparé qui s'intéresse aux aspects spécifiques de la phase 1 : c'est lorsqu'il y a une demande urgente sur 24 heures qui est enregistrée. Actuellement, il y a un délai de 24 heures pour répondre aux demandes urgentes sur la base des commentaires publics. Cette question fera l'objet de conversations à l'occasion des réunions futures de l'équipe de révision de la mise en œuvre et nous espérons que les décisions prises par l'organisation ICANN vont être maintenues. Mais cette réunion n'a pas encore eu lieu. Pour le moment notre position est de rester vigilants sur cette question et le groupe de travail sur la sécurité publique informera le GAC du résultat de ces conversations. Ce sont deux sujets séparés et nous espérons que tout ceci fonctionnera au mieux pour tous. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Laureen et merci à l'Iran pour la question.

D'autres questions dans la salle ou en ligne ? Gulten ? Bien, pas d'autres questions.

Nous allons passer au point suivant qui est le point 2 sur notre ordre du jour, le nouveau cycle du nouveau programme des gTLD.

SÉBASTIEN DUCOS :

Merci beaucoup. Je crois que le premier sujet sera abordé par Paul McGrady.

PAUL MCGRADY :

Merci. Beaucoup de travail. Quelques observations sur la situation actuelle.

Il y a certains éléments qui concernent notamment les RCV et les PIC. Je vais commencer par la question liée au SPIRT, le groupe de révision permanente de la mise en œuvre du code de prévisibilité.

Le rapport final conclut que le SPIRT devrait être ouvert à toutes les parties intéressées mais ne devrait pas simplement refléter les opinions du GAC. Il devrait être étroitement lié à ce nouveau processus de gTLD. Les manifestations d'intérêt de la part des membres du GAC seront les bienvenues, bien sûr, et nous espérons que ceci intéressera les membres individuels. En d'autres termes, ce n'est pas un groupe de travail totalement ouvert, c'est un groupe qui sera chargé d'une tâche très particulière et les membres du GAC sont les bienvenus à participer. Ce n'est pas un processus limité à la GNSO. J'espère que ceci vous permettra de participer.

Ensuite, nous passons à la question des PIC et des RVC. L'avis du GAC relatif à ces questions est tel qu'il faut qu'il soit applicable conformément aux obligations des contrats, en tout cas c'est la proposition d'avis du GAC. Si ces obligations ne sont pas conformes, il faudra qu'il y ait un alignement. Le GAC a demandé de clarifier par une déclaration comme quoi les PIC et les RVC qui se trouvaient dans le rapport final sont bien des PIC et les RVC qui sont applicables.

Avec cette clarification, le Conseil d'Administration signale au moins qu'ils ont l'intention d'aller de l'avant avec ces recommandations qui comprennent des PIC et des RVC tout en ouvrant également la

discussion au niveau de la communauté pour s'assurer qu'ils soient bien applicables, donc s'assurer qu'il y ait des détails dans les PIC et les RVC de manière à ce qu'en fin de compte, la conformité de l'ICANN puisse agir dans ce domaine. Encore une fois, un domaine d'alignement entre la GNSO, le GAC et le Conseil d'Administration.

En ce qui concerne le soutien aux candidats, il y a une proposition d'avis du GAC comme quoi le Conseil d'Administration devrait réduire ou éliminer les frais pour améliorer le soutien aux régions faiblement desservies, leur représentation. Désolé pour cette nouvelle, mais il semblerait qu'il y a alignement entre le GAC et la GNSO. Nous aimerions également que le Conseil d'Administration soit aussi généreux que possible dans le cadre de ce programme de soutien aux candidats.

Une des recommandations, c'était que le Conseil d'Administration de l'ICANN fournisse des financements pour ces candidats dans le cadre de leur proposition de candidature. Nous sommes en train d'en discuter. Nous avons une recommandation supplémentaire que nous avons fournie sur cette question pour essayer de trouver d'autres moyens de trouver de l'argent pour ces candidats. Mais nous remercions le GAC pour leur soutien continu auprès de la GNSO pour que ce programme aux candidats soit aussi significatif que possible pour tous les candidats. C'est une valeur que nous partageons au sein de nos deux groupes.

Par rapport aux avis consensuels du GAC et par rapport aux alertes précoces du GAC qui est le sujet suivant, apparemment, le Conseil d'Administration pourrait ne pas accepter certaines des recommandations avancées par le conseil de la GNSO dans le rapport

final sur les SubPro. Il faudrait qu'il y ait au minimum davantage de discussions sur ces questions. Il y a différentes catégories en fait. Là, c'est dans la catégorie des discussions qui se poursuivent.

Nous avons parlé au Conseil d'Administration et au départ, entre le GAC et le Conseil d'Administration, il y aura peut-être une invitation de la GNSO ensuite si le Conseil d'Administration considère que c'est approprié, mais ce n'est pas encore le moment.

Ils nous ont encouragés à poursuivre notre dialogue avec vous sur la question de l'effet des avis du GAC et des alertes précoces du GAC. Nous allons être respectueux, nous allons rester à notre place en attendant d'être invités à la discussion entre le GAC et le Conseil d'Administration. Mais entre-temps, nous pouvons ensemble en parler et j'imagine qu'il y aura davantage d'informations là-dessus au cours des journées à venir. Voilà, l'idée c'est vraiment d'avoir un dialogue avec vous, avec le GAC là-dessus.

Dernière chose, les ventes aux enchères, les mécanismes de dernier recours et la résolution privée des ensembles conflictuels. Apparemment, il y a un avis du GAC au Conseil d'Administration qui les encourage à s'assurer que les enchères de dernier recours ne sont pas utilisées dans les conflits entre les candidats commerciaux et non commerciaux, donc interdire ou décourager au moins les enchères.

Il y a eu beaucoup de discussions au sein du groupe PDP sur cette question, mais au final, on n'est pas arrivés à un consensus d'interdiction des enchères privées ou d'approbation de ces enchères. D'ailleurs, on a parlé d'enchères privées dans certaines des

recommandations et le Conseil d'Administration nous a demandé de clarifier parce que lorsqu'on parle d'enchères privées, cela ne veut pas dire qu'elles sont intégrées dans la politique ou pas parce qu'il n'y a pas d'enchères privées dans la politique. Le GAC avait dit qu'il fallait les décourager, voire les interdire, donc il va falloir en reparler.

Par rapport à la première partie, considération de l'avis du GAC indiquant le mécanisme de dernier recours actuel, les ensembles conflictuels ne devraient pas être résolus entre commerciaux et non commerciaux ; ceci aussi, il va falloir y réfléchir de nouveau. Ce concept ne se trouve pas dans les recommandations définitives du PDP, donc nous ne savons pas exactement comment on va résoudre un ensemble conflictuel.

Par rapport à ce point, je ne peux pas dire que nous sommes en désaccord, mais certains des concepts relatifs à cette question précise ne sont pas nécessairement des concepts auxquels nous avons réfléchi pour l'instant. J'en reste là pour l'instant.

Voilà les questions qui avaient été posées. J'imagine qu'il y aura d'autres questions qui rebondiront sur mes réponses. Et également, j'imagine que vous souhaitez savoir où nous en sommes entre la GNSO et le Conseil d'Administration. N'hésitez pas à me demander.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. Et bien sûr, nous souhaitons engager la conversation avec la GNSO et le Conseil d'Administration. Nous serons ravis de le faire.

Avant de céder la parole à ceux qui ont des questions, je lis le commentaire de la Suisse : « Notez que les textes sur les avis ne sont que des textes préliminaires. Il y a encore des choses dont le GAC doit parler. Ce sont des résumés et l'avis officiel n'est pas encore terminé. Nous allons en parler cette semaine. »

Jason, les responsables de thématiques, les vice-présidents, est-ce que vous souhaitez intervenir ? Des commentaires ? Ou alors est-ce que vous souhaitez qu'on écoute les questions ?

JASON MERRITT : Pas de commentaires. Vous pouvez donner la parole à ceux qui ont des questions.

NICOLAS CABALLERO : Questions ou commentaires ? Gulten, aidez-moi avec le chat.

GULTEN TEPE : Oui, bien sûr. Nous avons Jorge Cancio de la Suisse et ensuite l'Iran.

NICOLAS CABALLERO : La Suisse, allez-y.

SUISSE : Bonjour à tous, j'espère que vous m'entendez bien. Je suis en transit, désolé pour le bruit. Je suis Jorge Cancio du gouvernement de la Suisse.

D'abord, merci beaucoup à tous. Merci au reste de l'équipe qui a apporté des réponses préliminaires à nos questions ou aux propositions d'avis. Nous notons avec soin ce que vous nous avez dit de manière à absorber tout ceci et à l'intégrer dans nos discussions sur le communiqué et également dans la discussion que nous allons avoir au GAC sur les SubPro. Merci beaucoup pour vos réactions.

Peut-être que je pourrais poser une petite question de suivi, sans bien sûr affecter les conversations du GAC et ce que nous souhaitons contribuer à la rédaction de l'avis. Mais est-ce que vous pourriez peut-être nous donner une idée sur les différents avis préliminaires que nous vous avons montrés ? Est-ce qu'une liste serait utile ou pas ? Et si elle est utile, comment noteriez-vous les différents éléments que nous vous avons présentés maintenant ? J'espère que vous me comprenez. L'idée, c'est de nous assurer de ne pas être bloqués à l'avenir. C'est une question d'alignement. Avec un système de notation, on pourrait peut-être avoir votre avis sur ce qui est très utile, utile, moyennement utile. J'aimerais bien avoir votre réaction. Merci.

PAUL MCGRADY :

Merci. Je ne dirai plus jamais que j'écoute toutes les questions parce que nous avons Jorge avec nous. Mais excellente question.

Effectivement, par rapport à cela, je dois dire que je ne m'exprime qu'en mon propre nom, vous écoutez uniquement Paul McGrady, mais je vais faire de mon mieux pour réagir.

Par rapport à ce qui est très utile ou pas utile, par rapport à la première chose, la participation du GAC et à sa participation sur un pied d'égalité

au SPIRT, je donnerais la note de 3. Pourquoi 3 et pas 1 ? Parce que l'équipe SPIRT a pour objectif de s'attaquer à un problème spécifique et ce problème spécifique n'a peut-être aucun intérêt pour les membres du GAC. Peut-être que ce n'est absolument pas une thématique qui vous importe. Ou alors le problème que l'équipe de SPIRT souhaite traiter pourrait être très important pour le GAC. C'est technique, donc il faudra être sur un pied d'égalité.

Pied d'égalité, c'est une question de formule mathématique. Je crois que le concept général comme quoi le GAC devrait faire partie du processus fait partie du résultat des SubPro. Vous me dites que vous souhaitez participer, je vous dis que c'est une bonne idée.

Par rapport aux personnes qui sont en fait les dirigeants de la GNSO, n'hésitez pas à me dire si je me trompe ou s'il faut ajouter quelque chose.

Par rapport aux PIC et aux RVC, encore une fois la proposition de l'avis sans regarder dans les détails, l'esprit ou l'idée de cette proposition d'avis, c'est que les PIC doivent être applicables avec certaines conditions et qu'il faudrait qu'il y ait des conséquences si les parties ne respectent pas les engagements. Les PIC obligatoires doivent gérer les préoccupations relatives aux politiques. Là, c'est 1, c'est très utile. Je crois que c'est ce que le conseil souhaite voir, ce que nous souhaitons voir. Il faut que les PIC et les RVC soient applicables, sinon il y aura des litiges qui ne sont pas nécessaires. Là, je donnerais 1, donc très utile.

Soutien aux candidats. Proposition d'avis du GAC : réduire de manière importante les frais d'enregistrement pour soutenir les régions

faiblement desservies et leur participation. Là, je dirais 3. Pourquoi ? Pourquoi pas 1 ? Parce que je crois que réduire les frais, c'est une bonne idée, cela fait partie de ce à quoi la GNSO a réfléchi, mais je crois qu'il y a d'autres manières de soutenir les candidats qui ne sont pas simplement d'ordre de réduction des frais. Je dirais donc 3. Je pense qu'il faut être un peu plus créatif par rapport à cela. Le principe derrière cette proposition d'avis est tout à fait valide et là, il y a tout à fait un alignement.

Point suivant, avis consensuel du GAC relatif aux alertes précoces, là, je ne sais pas si je peux donner une note entre 1 et 10. Je crois que cela dépend de la relation du Conseil d'Administration avec le GAC et de la relation de la GNSO avec le GAC plus qu'autre chose. Là, je pense que je ne peux tout simplement pas donner de note. Ce n'est pas une question de relations, il n'y a pas vraiment de propositions pour la suite. C'est un problème complexe qui doit être réglé par la suite. Désolé Jorge.

Les mécanismes de dernier recours et les enchères privées. Par rapport à cela, je crois que je suis à un 8. Pour le premier, c'est une nouvelle idée. Au sein du groupe de travail sur les SubPro, nous n'avons pas eu beaucoup de discussions là-dessus depuis des années. Nous sommes dans ce groupe et nous n'avons pas beaucoup parlé. À cette étape, cela ralentirait le programme encore davantage. Il y a un principe général à la GNSO comme quoi il ne faut pas relancer les litiges et je pense que ce n'est pas très utile comme suggestion.

Ensuite, interdire ou décourager fortement les enchères privées. Les enchères privées, c'est un sujet sur lequel nous avons passé des heures et des heures et en fin de compte, on n'a pas réussi à conclure avec une

politique pour soit approuver, soit interdire ces enchères privées. Donc, je ne dirais pas 8 mais je dirais 7 parce que à ce stade, si le GAC fournit cet avis consensuel, je pense que cela lancerait encore un travail sur les politiques. Nous en sommes à un stade assez poussé dans ce domaine, donc cela nous retarderait encore. Je pense que ce n'est pas nécessairement très utile.

Jeff, vous souhaitez intervenir ?

JEFF NEUMAN :

Je vais vous aider avec ces questions très difficiles.

Par rapport aux mécanismes de dernier recours pour les enchères, vous allez rencontrer le Conseil d'Administration, le personnel de l'ICANN, donc vous pouvez demander confirmation lorsque vous les rencontrerez. Mais apparemment, ils sont en train d'engager des experts qui pourront les aider à minimiser ou à décourager les ventes aux enchères privées.

ICANN Org a déjà travaillé là-dessus. Le Conseil d'Administration nous a dit que c'est réellement un problème pour eux. Ce n'est pas un problème qui nous concerne, nous à la GNSO. C'est une discussion qui a lieu au niveau du Conseil d'Administration, donc j'imagine que le conseil appréciera le point de vue du GAC sur ces questions.

Par rapport au premier point là-dessus, les conflits entre les candidatures commerciales et non commerciales, la seule chose que je peux dire, c'est qu'aux SubPro, on en a parlé. Je crois que c'était votre premier commentaire, soit sur le rapport initial, soit sur le rapport

définitif. Le groupe de travail sur les SubPro n'a pas pu arriver à un consensus sur cette question. Comme Paul l'a dit, il n'y a rien dans le rapport final des SubPro qui penche d'un côté ou de l'autre là-dessus. Encore une fois, je crois que vous devriez en parler avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. Et effectivement, si la discussion est fructueuse, cela reviendrait à la GNSO pour que nous puissions donner notre avis. Voilà, je souhaite le souligner. C'est un peu ce que vous avez dit tout à l'heure, Paul, mais je voulais simplement ajouter cette petite touche supplémentaire.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Jeff, Paul. Merci à la Suisse et merci Paul pour les réponses détaillées. Je crois que Jeff était content des notes.

L'Iran demande la parole, suivi du Canada.

IRAN : Merci monsieur le Président. Je crois qu'il est préférable que le Canada et la Suisse parlent avant moi.

NICOLAS CABALLERO : Merci. Le Canada.

CANADA : Merci beaucoup et merci pour vos commentaires. Je pense que ces éclaircissements sur ces questions étaient extrêmement utiles pour nous à mesure que nous réglons ces questions au sein du GAC.

Très brièvement, je souhaitais revenir sur un point, en particulier la question de SPIRT. Je sais qu'il y a certaines questions qui sont spécifiques et qui s'appliquent au GAC et d'autres non.

Si un membre individuel du GAC était intéressé, devrions-nous considérer que cet intérêt sera immédiatement traduit par une inclusion dans le groupe ou est-ce qu'il y aura un processus qui devra s'appliquer afin de garantir ou d'assurer que s'il y a une expression d'intérêt, qu'elle soit analysée avant de l'accepter ?

PAUL MCGRADY :

Dans le rapport final, il y a certaines données. Par exemple, il faut l'un des participants du groupe de travail du PDP et un membre de l'IRT. Ces membres pourraient être à leur tour des membres du GAC. Ils ne doivent pas être des membres de la GNSO nécessairement.

Ensuite, il faut qu'il y ait un agent de liaison avec le GAC au sein de SPIRT. Et le SPIRT est ouvert à toutes les parties intéressées qui ne doivent pas nécessairement représenter la communauté de l'ICANN. Cela dépend de leurs intérêts et de la pertinence du nouveau processus. Les critères sont la connaissance, l'expérience, les responsabilités dans leur organisation, les règles de participation, une déclaration de participation, etc.

En d'autres termes, il n'y a rien dans le rapport final des procédures ultérieures qui empêche une personne qui le souhaite de participer. Cela dit, compte tenu du succès de l'axe de travail 5 dans le cadre des procédures ultérieures des SubPro, la participation des membres du GAC et la qualité de leur contribution en général au PDP des SubPro et

d'autres PDP, tout ce que je peux vous dire, c'est que je serais très surpris si les membres du GAC qui manifestent leur intérêt à participer ne sont pas acceptés, au moins pour partie.

NICOLAS CABALLERO : Le Canada, est-ce que cette réponse vous satisfait ?

CANADA : Oui, cela nous satisfait totalement. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : La Suisse demande la parole. Jorge, allez-y s'il vous plaît.

SUISSE : Pardon, j'ai levé la main par erreur.

NICOLAS CABALLERO : L'Iran a la parole.

IRAN : Si je comprends bien, le SPIRT serait composé des membres de l'IRT et des membres du petit groupe sur le PDP et un membre du GAC, c'est cela ? Donc, il n'y aura que trois personnes ? Avec toutes ces explications qui nous ont été données, est-ce que nous maintenons l'avis du GAC à l'intention du Conseil d'Administration ou est-ce que le libellé de cet avis sera modifié ?

NICOLAS CABALLERO : Avant que je donne la parole à la GNSO, je pense que c'est peut-être quelque chose dont nous devons parler pendant le groupe de travail sur la rédaction.

PAUL MCGRADY : Merci pour cette question. Le SPIRT sera composé de beaucoup plus que trois membres. Il y aura effectivement au moins un membre du PDP, un membre de l'IRT et l'agent de liaison du conseil. Mais la sélection sera basée sur la connaissance, l'expérience, etc. Il n'y a pas de limites particulières établies dans le PDP concernant le nombre de membres du SPIRT. Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'imposer une limite artificielle, ce qui pourrait bien sûr nous causer des ennuis. L'esprit du SPIRT, c'est de régler des problèmes et pour cela, plus le SPIRT aura de membres, plus ces problèmes pourront être résolus facilement.

NICOLAS CABALLERO : Jeff, un commentaire ? Très bien. Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres questions ? D'autres demandes de parole, Gulten, sur Zoom ?

GULTEN TEPE : Non, pas pour le moment, Monsieur le Président.

NICOLAS CABALLERO : Chers collègues du GAC, je souhaite simplement m'assurer que nous n'avons pas d'autres questions concernant la prévisibilité, les RVC, les PIC, le soutien aux candidats, les alertes précoces du GAC ou les

enchères. N'hésitez pas à poser vos questions. Vous pouvez les poser en russe, en portugais, en chinois, en espagnol et en anglais, en français, dans toutes les langues que vous voulez. N'hésitez pas à poser vos questions dans la langue de votre choix, nous avons 12 interprètes dans la salle.

L'Iran à nouveau sur Zoom.

IRAN :

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je voulais simplement, au nom de mes collègues et en mon nom propre, vous remercier tous et toutes pour ces excellentes explications. C'était extrêmement utile. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO :

Merci à l'Iran.

D'autres commentaires, des questions dans la salle, sur Zoom ? Je n'en vois pas. Le Royaume-Uni, Nigel, avait peut-être des suggestions il me semble. Est-ce que c'est pour le point autres questions ?

ROYAUME-UNI :

Merci Monsieur le Président. Nigel Hickson du Royaume-Uni.

Effectivement, j'ai un point au titre du point autres questions. Mais d'abord pour revenir sur le point 2 de notre ordre du jour, je souhaitais simplement remercier le travail collégial qui a été réalisé avec la GNSO, aussi bien sur les génériques fermés dont nous avons parlé hier au sein du GAC et dans le groupe, c'était très intéressant de travailler avec les

collègues de la GNSO sur cette question, et bien sûr sur l'IRT. Jason est le principal représentant du GAC au sein de l'IRT et je le soutiens. C'est vraiment formidable de travailler avec ces collègues sur ces questions.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Royaume-Uni.

S'il n'y a pas d'autres questions ou d'autres commentaires, je crois qu'il y a encore un sujet que nous devons aborder. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN DUCOS : Nous allons passer à la question des génériques fermés. Je vais demander à John McElwaine de bien vouloir nous guider sur cette question.

JOHN MCELWAINE : Bonjour. Avant de commencer à parler des génériques fermés, je souhaite saisir cette opportunité pour remercier les six collègues du GAC qui ont travaillé sans relâche en sacrifiant leur week-end et trois jours de leur temps pour être ici à Washington en janvier et consacrer énormément de temps pour travailler sur ce cadre. Ceci, bien sûr, dépasse le cadre habituel de la politique et de la résolution des problèmes et je suis extrêmement heureux que ce cadre ait enfin pu être adopté. Merci encore à eux.

En ce qui concerne les questions, effectivement, le dialogue modéré nous permettra d'atteindre une version finale du cadre et il faut définir

l'échéancier pour cela. J'espère que vous avez tous pu prendre connaissance du projet de cadre qui a été publié juste avant l'ICANN77. Actuellement, ce cadre se trouve à l'étape des commentaires, non pas l'étape habituelle des commentaires de politique mais plutôt les commentaires des groupes des communautés pour qu'ils puissent transmettre leurs observations au personnel de l'ICANN.

Le groupe se saisira de ces commentaires par la suite pour produire la version finale du rapport. Avec cette version finale, chaque groupe utilisera sa procédure interne pour adopter ce cadre. Nous espérons que nous éviterons un processus trop long en interne, mais l'idée, c'est que le cadre – et j'insiste, non pas la politique, mais le cadre – doit être validé comme un élément qui peut fonctionner.

L'étape de politique commencera après cette adoption du cadre. Nous allons suivre probablement un modèle d'EPEP. Nous avons déjà commencé quelques travaux de rédaction, rien d'officiel, je vous le confirme, mais simplement des éléments qui nous permettront de travailler rapidement une fois que le cadre sera adopté. Et nous allons également lancer un appel à volontaires.

Cet EPDP prendra 36 semaines : commentaires, examen des commentaires, production d'un rapport final et adoption au niveau du conseil, 36 semaines supplémentaires. Au total, ce processus du projet de rapport jusqu'au rapport final puis la phase de mise en œuvre prendra à peu près 96 semaines.

Je passe à la question suivante. Est-ce que le GAC souhaite continuer à travailler sur les questions de représentation égale du GAC, de la GNSO

et de l'ALAC ? Comme je vous l'expliquais, le processus sera probablement un EPDP. Le groupe va devoir travailler rapidement et de façon efficace. Cet EPDP sera probablement cadré de façon très étroite pour éviter des questions de réexamen. Nous allons essayer d'utiliser le travail qui a déjà été fait par le groupe de dialogue modéré. Il y a, grâce à ce travail, des orientations en matière de politique et aussi de mise en œuvre. Nous espérons que ceci pourra être fait de manière très contrôlée, avec des collaborations, des apports de la communauté et de façon collaborative.

NICOLAS CABALLERO : Merci. Y a-t-il des commentaires ou des questions ? L'Iran.

IRAN : Merci beaucoup. Nous en avons parlé entre nous hier, cette question des génériques fermés. J'ai mentionné quelques aspects et il y a encore beaucoup de questions ouvertes. D'après ce que je comprends, il est estimé que 96 semaines seront suffisantes pour répondre à toutes ces questions. Je voulais juste confirmer avec vous. Effectivement, vous estimez que 96 semaines seront suffisantes ? Puisqu'il y a différentes questions, l'évaluation, l'application, il y a 28 questions et problématiques plus des sous-questions, est-ce que vous pensez vraiment que 96 semaines seront suffisantes ou vous aurez besoin de plus de temps ?

JOHN MCELWAINE : Oui, effectivement, nous estimons que 96 semaines seront nécessaires. Il y a en effet des questions de politique qui doivent encore être déterminées. Mais ce chiffre de 96 semaines n'était pas tiré d'un chapeau au hasard, c'est quelque chose que nous avons évalué avec attention. Nous estimons que 96 semaines seront suffisantes. Bien sûr, il est possible de poser ces questions de manière assez restreinte afin d'éviter que nous abordions des questions qui ont déjà été abordées dans le groupe et que nous puissions y répondre de façon brève et claire.

NICOLAS CABALLERO : Merci John.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires ? Bien, je n'en vois pas. Sébastien, une autre question. Peut-être que vous pouvez nous décrire l'échéancier du travail qui nous attend ?

SÉBASTIEN DUCOS : Effectivement, Paul nous a expliqué le travail qui a été réalisé dans les trois derniers mois pour identifier les 38 questions restantes. Comme vous le savez, tout ceci bouge beaucoup. Nous avons passé du temps dimanche sur cette question avec le Conseil d'Administration. Nous avons, semble-t-il, un axe de travail assez identifié pour répondre. Mais bien sûr, l'échéancier de réponse prendra quelque temps. C'est le travail qui va prendre le plus de temps et c'est ce qui déterminera la date possible du nouveau cycle. C'est connecté également avec le travail que nous faisons sur l'EPDP des IDN ainsi que sur les génériques fermés.

Évidemment, nous sommes conscients du besoin d'accélérer les choses. Nous espérons pouvoir écourter le temps nécessaire, mais en même temps cette phase est vraiment nécessaire. L'EPDP des IDN nous indique qu'ils auront un rapport final en novembre 2025, s'en suit de façon mécanique une période de quatre mois pour que le rapport soit inclus dans le travail de l'IRT. C'est actuellement la phase la plus longue de notre travail qui détermine ce qui se passe après.

Quatre-vingt-seize semaines, vous savez, j'ai dû vraiment faire quelques calculs dans ma tête, ceci correspond à peu près à 18 ou 19 mois. Ceci nous amènera à une date très proche de ce même échéancier. Comme Kavouss l'a dit, il y a énormément de travail ici et comme l'a dit John, c'est vrai que c'est notre estimation la plus juste. Il faudra travailler plus en détail, le cadre est encore extrêmement jeune et malgré toute la préparation que nous pourrons faire, ce travail doit être finalisé d'une manière ou d'une autre.

Nous avons ces deux échéanciers en parallèle actuellement qui déterminent, finalement, pendant combien de temps nous allons devoir travailler. Nous avons beaucoup à faire.

Pardonnez-moi, je vais m'arrêter là pour prendre des questions. Paul.

PAUL MCGRADY :

Pour en dire un peu plus sur cet échéancier, sur le travail qui nous reste à la petite équipe, nous avons plusieurs catégories. Premièrement, la catégorie des déclarations de clarification au Conseil d'Administration. Ils souhaitent que nous les leur envoyions, à la fois les candidats, les pré-évaluations des registres, quelques questions relatives aux PIC et

aux RVC, quelques questions relatives aux objections, aux enchères et aux candidatures de la communauté. Ceci devrait aller assez rapidement.

Par rapport à ce que le Conseil d'Administration a signalé comme non adopté, il s'agit du soutien aux candidats – on en a déjà un peu parlé. Il y a également les modalités des conditions, la protection des titulaires de nom de domaine – c'est dans la catégorie discussion. Et puis, évaluation de la similitude des chaînes, il faudra sans doute là une recommandation supplémentaire et ceci nécessitera un peu plus de temps pour clarifier. Il y aura les avis du GAC, les alertes précoces du GAC, la protection des titulaires de nom de domaine ; tout ceci est en cours de conversation entre le conseil et le Conseil d'Administration ou peut-être aussi qu'il y aura l'implication du GAC avec le conseil.

Ceci étant, le Conseil d'Administration s'attend à ce que la petite équipe et le conseil fassent le travail pendant l'été pour arriver à un résultat aussi rapidement que possible parce qu'il faut absolument que cette recommandation soit terminée d'ici le mois de décembre. J'espère que je ne me trompe pas sur cet échéancier, toutes mes excuses si c'est le cas. Je pense que la petite équipe procédera rapidement. Ensuite, il y a des dépendances par rapport aux IDN, aux génériques fermés, etc. ; ceci demandera davantage de temps. En fait il y a deux échéanciers : un échéancier rapide et l'autre qui aura besoin de davantage de temps.

SÉBASTIEN DUCOS :

Merci Paul. Y a-t-il des questions sur ce sujet ? Je ne veux pas prendre votre place, Monsieur le Président.

NICOLAS CABALLERO : On passe à la suite, très bien.

SÉBASTIEN DUCOS : Je pense que vous aurez compris que Paul, qui est à côté de moi, a bien travaillé ces derniers mois.

Passons maintenant au soutien des candidats, le GGP. Encore une fois, je cède la parole à Paul.

PAUL MCGRADY : Merci.

Je me suis porté volontaire pour être la liaison sur le GGP et après, on m'a imposé d'être le responsable de la petite équipe ; donc, je me suis retrouvé avec les deux.

Ce qui se passe en termes de soutien aux candidats, le travail est pratiquement terminé, c'est la bonne nouvelle. Nous devrions avoir le rapport initial de ce groupe au cours des quelques semaines à venir. Nous nous concentrons surtout au sein de nos réunions sur la mesure du succès par rapport au nombre de candidats, la sensibilisation, etc.

Le GGP avait un objectif assez ciblé. Cela fonctionne bien, le travail est fait et il y a eu beaucoup de soutien de la communauté pour le GGP. Nous avons un excellent président, un soutien du personnel qui est excellent, tout va bien.

Il y a à la fois la question de savoir si le programme de soutien aux candidats a réussi ou pas, c'était l'objectif principal du GGP, mais c'est aussi un test comme modèle pour le GGP en termes de résolution des problèmes. Jusqu'à maintenant, je peux dire que ça va.

J'écoute vos questions maintenant si vous en avez.

NICOLAS CABALLERO : Des commentaires, des questions ? Gulten, ça va dans le chat ? Pas de questions ?

GULTEN TEPE : Merci Nico. Ça va pour l'instant.

NICOLAS CABALLERO : Pas de questions, très bien. Nous passons à la suite.

SÉBASTIEN DUCOS : Merci Nico. Parlons maintenant de l'équipe de révision de la mise en œuvre.

À la base, l'équipe vient de commencer son travail. Nous avons eu trois réunions, il y en a une quatrième qui aura lieu cette semaine. Nous essayons de réfléchir un petit peu, de voir un peu qui est qui au sein de l'équipe pour nous assurer d'avoir bien tous les sujets couverts par les différentes personnes.

Il y a des calendriers qui ont été définis et bien honnêtement, actuellement, cela nous a nécessité pas mal de temps pour définir un

peu ces dates de manière efficace. C'est mon point de vue personnel, ce n'est pas la majorité qui pense comme ceci, mais il nous semble que nous devrions démarrer dès maintenant le travail pour évaluer notre rapidité de travailler ensemble plutôt que de réfléchir au plan. Ce que j'aimerais, c'est au moins travailler pendant un mois ou deux avant d'évaluer notre progrès. Mais ça, c'est mon point de vue.

Pour ceux qui suivent ce travail, vous avez regardé le site Wiki peut-être de l'IRT, il y a une longue liste de participants. Ce n'est pas surprenant parce qu'il y avait beaucoup de participants au départ, avec beaucoup de visages familiers dans ce travail sur les SubPro. J'imagine, en tout cas je m'attends à ce qu'on puisse diviser le travail, trouver une manière efficace de nous organiser, mais cela reste à voir. Ce n'est pas une tâche de la GNSO, ce n'est pas une tâche du GAC, c'est la tâche du personnel. Ce que j'aimerais surtout, c'est de voir le travail démarrer.

Par rapport à la question spécifique de l'équipe SPIRT, je n'ai pas davantage de détails à dire. Je crois que ceci a été la première décision efficace prise par l'IRT, à savoir d'avoir deux liaisons au conseil de la GNSO et d'envoyer cette question au conseil. La décision n'a pas été finalisée, mais le conseil est d'accord pour mettre en place cette équipe SPIRT. C'est quelque chose qui ne représente pas une urgence parce que la SPIRT sera activée plus tard dans le processus, donc nous avons le temps de le voir venir. C'est encore une chose qui sera ajoutée à la quantité de choses à faire pour la GNSO, mais apparemment ce n'est pas un élément qui nous retardera beaucoup, donc nous pourrons gérer ceci assez facilement.

Y a-t-il des questions ?

NICOLAS CABALLERO : L'Iran, c'est une ancienne main ? L'Iran, est-ce que vous souhaitez intervenir ?

IRAN : J'ai mis ma question dans le chat, merci.

NICOLAS CABALLERO : Je lis le chat. Je crois qu'on y a répondu, Kavouss : « quatre-vingt-seize semaines, cela n'inclut pas la mise en œuvre qui inclurait le travail GGP. » Sébastien.

SÉBASTIEN DUCOS : Il faut que je clarifie. John l'a dit, le travail, ce que nous faisons sur les génériques fermés, c'est 96 semaines du début à la fin. Dans ces 96 semaines, il y aura 36 semaines qui seront réservées pour les discussions. Le reste, c'est la préparation de ces discussions, mettre en place des équipes, etc., définition de la charte, ensuite les commentaires publics, finaliser le rapport, etc. ; 96 semaines, c'est le produit du début à la fin et 36 semaines, c'est vraiment la période de débats.

NICOLAS CABALLERO : Merci l'Iran, merci Sébastien.

Nous avons bientôt terminé notre réunion mais nous avons encore trois sujets à couvrir. Peut-être que vous souhaitez avancer rapidement ?

SÉBASTIEN DUCOS : Je ne vois pas trois sujets, nous les avons déjà couverts. Si je ne me trompe pas, nous passons directement à l'IRT. Pas de panique.

NICOLAS CABALLERO : Oui, c'est vrai, nous en avons déjà parlé. Pardon. Allez-y, Sébastien.

SÉBASTIEN DUCOS : Ceci est venu d'une question que nous avons posée la dernière fois à Cancún. C'était la première fois où, en plus des avis, nous avons pu réfléchir aux questions d'importance. C'est quelque chose que le GAC demandait depuis un certain temps par l'intermédiaire de Jeff, notre liaison. Nous avons compris que vous souhaitiez avoir nos retours là-dessus. Pour plusieurs raisons, cela n'avait jamais été fait de manière officielle, surtout parce qu'on souhaitait s'assurer qu'il y avait vraiment deux pistes, les avis qui sont assez formels puisque le Conseil d'Administration est impliqué et il y a la discussion communautaire. Donc, c'est un peu un premier canal pour ces échanges bilatéraux sur ces questions d'importance. J'espère que vous avez reçu nos réponses et j'espère que ces réponses correspondent à ce que vous cherchiez.

Mais ma question est plus large. Il y a une seule itération du processus, mais est-ce que ceci fonctionne pour vous ? Pour nous, ça va mais nous souhaitons nous assurer de continuer sur ce que nous avons fait si ça va, ou alors s'il faut adapter, on peut adapter.

NICOLAS CABALLERO : Merci encore une fois Sébastien. Je vais renvoyer cette question au GAC en général. Y a-t-il des commentaires, des réactions ? Est-ce que vous souhaitez intervenir ? Je ne vois pas de mains. Gulten, est-ce qu'il y a des mains dans Zoom ?

GULTEN TEPE : Pas de mains, merci Nico.

NICOLAS CABALLERO : Si c'est le cas, nous allons conclure. Attendez, excusez-moi, Sébastien.

SÉBASTIEN DUCOS : Par rapport à notre réponse plus précisément la dernière fois, premièrement, nous avons bien compris que le GAC cherchait à avoir un certain nombre de questions pour répondre aux problèmes de cette communauté pour renforcer les capacités. Nous sommes prêts, nous avons proposé notre [inaudible] et nous pouvons envoyer des intervenants, des experts. Pour l'instant, je n'ai pas reçu de demandes mais je souhaite vous le redire. N'hésitez pas cette semaine, quand vous voulez, nous sommes prêts.

NICOLAS CABALLERO : Merci Sébastien. Nous avons une demande de prise de parole du Royaume-Uni. Allez-y, Nigel. Ensuite, il y aura les États-Unis.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup. Je suis représentant du Royaume-Uni au GAC.

En réponse à votre question, je ne peux pas me prononcer au nom du GAC, mais bien sûr j'imagine qu'il y aura des sujets sur lesquels nous aurons besoin de détails et de votre intervention. Il y a tellement de questions très larges au sein du GAC que nous traitons que l'expertise qui existe dans la communauté est toujours la bienvenue.

J'ai deux questions brèves. Première question. Vous vous souvenez certainement que lors de la dernière réunion du GAC, nous avons exprimé notre intérêt. Je sais que la GNSO travaillait à cette mise à jour de ces déclarations SOI, manifestations d'intérêt. J'aimerais bien savoir quel est le statut.

Et par rapport à nos discussions d'hier sur le WHOIS et le RDSD, nous avons eu une excellente discussion, non seulement parce que nous avons rencontré différents experts de votre communauté et d'autres, mais il y a aussi la question de l'exactitude dont on a parlé. Il y a un petit groupe qui s'occupe de cela. Il y a la question du moratoire de six mois. Est-ce qu'il arrivera à sa fin ? Est-ce qu'il y aura un terme mis à ceci ou pas ?

SÉBASTIEN DUCOS :

Pour être bref... Excusez-moi, je ne retrouve plus le terme, mais pour les déclarations d'intérêts, nous avons reçu le point de vue du groupe de travail. Nous y travaillons dans un de nos groupes de travail. Les commentaires ne sont pas finalisés, nous allons les finaliser en fin de semaine. Pour l'instant, à ce stade, tout ce que je peux vous dire, c'est que nous y réfléchissons. Je n'ai pas d'autre réponse à vous donner, mais je peux vous répondre par écrit.

Par rapport à la question de l'exactitude, je vous rappelle qu'il nous a fallu interrompre le travail pour plusieurs raisons. Nous avons envoyé des perspectives à l'organisation ICANN, il y avait des discussions sur l'accord entre les parties contractantes et l'organisation. Tout ceci est en suspens pour l'instant. Notre suggestion, c'est de reporter, pas d'interrompre mais de reporter ce travail de six mois comme nous l'avons fait l'année dernière. Il nous faudra voter si j'ai bien compris, ce ne sera peut-être pas cette fois-ci mais au mois de juillet.

Voilà où nous en sommes. Nous surveillons, nous suivons et nous nous assurons que les livrables font l'objet d'un travail. Mais pour l'instant, voilà où nous en sommes.

NICOLAS CABALLERO : Merci Sébastien.

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Merci. Je serai brève.

À Cancún, au GAC, nous avons parlé de l'importance de la transparence et de la participation à l'ICANN. Nous aimerions savoir s'il y a eu des mises à jour sur ce travail dans le cadre de la politique des manifestations d'intérêt.

SÉBASTIEN DUCOS : C'est la même réponse : c'est quelque chose qui est au stade de travail dans un groupe de travail. Je sais que c'est une question qui est

extrêmement importante. Je pourrais vous répondre par écrit, mais je ne peux pas vous donner de réponse dans l'immédiat.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Sébastien. Merci aux États-Unis pour cette question.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires ? Nous devons conclure. Y a-t-il des derniers commentaires ou des questions ? Sinon, je vous remercie, Greg, John, Paul, Sébastien et le conseil de la GNSO. Merci au Canada, merci aux responsables de thématiques.

Quelques détails logistiques. Nous avons une pause et nous nous retrouvons à 13 h 45. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]